

Solidaires

Union
syndicale

Expressions Solidaires

n° 26 - Juin 2006 - 0,76 euros

Ce n'est qu'un début...

Un an après le 29 mai 2005 qui avait vu la victoire du Non au projet de Traité constitutionnel européen, le rejet des politiques libérales est toujours à l'ordre du jour dans notre pays.

D'un côté une majorité empêtrée dans ses querelles de clan, de l'autre une crise sociale qui s'est exprimée à plusieurs reprises depuis un an : mouvement lycéen du printemps 2005, révoltes des banlieues, mouvement contre le CPE du printemps 2006, mobilisation citoyenne d'ampleur contre le projet CESEDA, actions pour la défense des services publics, lutte contre la directive Bolkestein... sans oublier toutes les luttes locales qui s'expriment ici où là comme à Michelin (Roanne).

La mobilisation du printemps contre le CPE en particulier, et contre la précarité en général, a révélé les potentialités de luttes dans notre pays ; ce mouvement a brisé tous les discours ressassés sur la jeunesse individualiste, incapable de solidarité et d'engagement collectif !

L'écho important qu'il a eu dans les autres pays en Europe prouve, s'il en était besoin, que le refus de la précarité dépasse les frontières. Les mêmes politiques libérales menées au plan européen et par les différents gouvernements conduisent aux mêmes conséquences : montée du chômage et de la pauvreté, destruction des droits collectifs et des biens communs, mise en concurrence généralisée des travailleurs et des pays... Ces questions ont été au cœur des débats du 4^{ème} Forum social européen à Athènes. Il s'agit bien de travailler à des résistances communes et à l'élaboration de politiques alternatives, de politiques qui mettent les droits humains, sociaux, citoyens, démocratiques et environnementaux au-dessus des lois du profit et de la concurrence.

C'est à cela que **Solidaires** veut contribuer avec d'autres, au plan européen et international, comme au plan national. La charte antilibérale adoptée par les Collectifs du 29 mai va dans ce sens : elle doit permettre un débat très large avec les salariés et la population en



© Joël F. Volson

général sur les premières propositions qu'elle contient ; elle doit être complétée et enrichie. Elle met en débat diverses propositions alternatives au libéralisme.

Solidaires doit être partie prenante de ce débat pour montrer que notre combat contre les politiques libérales ne se situe pas seulement dans la nécessaire résistance mais aussi dans la transformation sociale.

Consultez notre site : www.solidaires.org

3 questions à Bernard Defaix - porte parole de Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics

1 - Un an après la manifestation de Gueret du 5 mars 2005, où en est la construction de Convergence ?

Après le succès du 5 mars 2005, nous étions persuadés qu'il fallait aller vers la création d'une structure souple pour informer sur toutes les initiatives de défense des services publics, pour favoriser leur convergence, la globalisation des luttes et pour mettre en réseau les réflexions, les analyses, les propositions d'actions afin d'articuler, reconquêtes et développement. Bref, contribuer à fabriquer du " tous ensemble " sur cette question.

Depuis un an, plusieurs rendez-vous ont confirmé cette dynamique :

- ◆ les 25 et 26 juin 2005 à Guéret est prise officiellement la décision de créer une structure fédérant les Collectifs de défense et de développement des services publics. Nous ouvrons trois chantiers importants : amplifier la mobilisation contre la casse des services publics, structurer notre mouvement, élaborer des propositions et un Manifeste des Services Publics intégrant la dimension européenne.

- ◆ le 17 septembre 2005 à Angoulême est confirmé la création de la Fédération ; il est décidé d'appeler à une manifestation nationale à Paris le 19 novembre 2005 (à la veille du congrès des Maires

de France) : un socle de principes fondateurs et de revendications va constituer la plateforme de la manifestation qui sera un succès important.

- ◆ les 28 et 29 janvier 2006 à Lorient, la deuxième assemblée plénière décide de constituer une Association intitulée "Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics" : elle accueille tous les Collectifs à caractère local, départemental, régional.

A l'automne 2006 nous tiendrons la première assemblée générale de "Convergence" avec adoption définitive des statuts, mise en conformité du C.A et présentation du Manifeste des services publics.

2 - Le 10 juin est une grande journée nationale pour les services publics ?

Le 10 juin va se dérouler sur l'ensemble du territoire, dans des formes définies par les Collectifs locaux organisateurs. Ceux ci continuent à se développer et à se multiplier en articulant résistances et revendication d'une autre politique en faveur des Services Publics au niveau gouvernemental comme à celui des Collectivités Territoriales.

Nous avons le sentiment que la question est en train de devenir un grand débat national et que ce sera un des enjeux majeurs des rendez-vous électoraux de 2007/2008.

Le 10 juin doit nous permettre d'affirmer trois volontés :

- ◆ poursuivre le développement des Collectifs et leur implantation sur l'ensemble du territoire

- ◆ manifester encore plus massivement l'attachement au Service Public et l'exigence des mesures politiques et sociales leur permettant de mieux répondre aux besoins des populations

- ◆ élargir et renforcer encore nos relations et nos convergences avec les forces syndicales, associatives et politiques convaincues de l'importance du rôle des Services Publics, y compris au niveau européen. Ce "trépied" est incontournable, mais cette dynamique unitaire ne sera pleinement utile que si elle est fondée sur la conviction partagée que l'exercice dans l'égalité, par toutes et tous, des Droits Fondamentaux, ne saurait être soumis aux règles du

marché et de la rentabilité financière. Il s'agit bien d'obtenir, à tous les niveaux, d'autres choix en matière d'objectifs économiques, sociaux et de vie démocratique, donc de budget, de financements et de fiscalité.

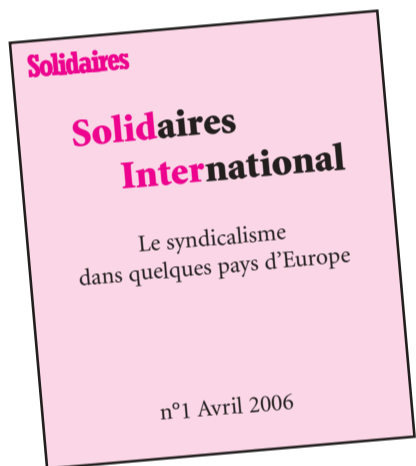
3 - Tu as participé au FSE d'Athènes : quelles perspectives pour la défense des services publics ?

La question des Services publics n'est pas franco-française : tous les peuples européens vivent au quotidien les conséquences de la marchandisation et de l'intégration de toutes les activités destinées à satisfaire les besoins humains essentiels, au règles de la concurrence et de la rentabilité financière. Le caractère public des services comme condition nécessaire (mais pas automatiquement suffisante !) de la satisfaction des besoins des populations en matière de santé, d'éducation, de logement, d'eau, d'énergie, de communications, de culture... est une exigence commune forte en lien avec la revendication de la démocratie.

De nombreux militants européens soulignent, comme nous, ce lien incontournable : le secteur public est un point d'appui indispensable aux conquêtes démocratiques et doit se nourrir d'elles pour aller vers davantage de participation et de responsabilité citoyenne, afin de privilégier le Bien Commun, l'Egalité et la Justice Sociale.

Posée ainsi, l'exigence de services publics soustraits aux règles de la concurrence est une base de convergence entre les forces syndicales, politiques et associatives pour obtenir une directive-cadre européenne définissant clairement la notion de Service Public, son champ d'intervention et son rôle social. Cela passe par une bataille d'idées permanente et sans concession pour démystifier les soi disant "vertus" du Marché et rappeler les désastres écologiques et humains qu'elles provoquent.

Site de Convergence : www.v-s-p.org



Le 1^{er} numéro de la revue "Solidaires international" est paru. Le dossier central de celle-ci est consacré à l'Europe.

Vous pouvez commander cette revue auprès de votre organisation syndicale ou consulter sa version électronique sur le site de Solidaires à l'adresse suivante :

<http://www.solidaires.org/article8586.html>

Succès du 4^{ème} Forum social européen d'Athènes

Une importante délégation de Solidaires a participé au dernier FSE d'Athènes qui a dépassé les objectifs du comité grec avec 30 000 participants et une manifestation de 80 000 personnes contre la guerre, le néolibéralisme et le racisme.

L'enjeu de ce 4^{ème} FSE était de mettre au centre de ses débats les questions européennes dans le contexte de crise politique de l'Europe libérale. Le rejet du Traité constitutionnel européen, la lutte contre le CPE en France, la question de la précarité en Europe, les politiques économiques et sociales alternatives, les services publics et les mobilisations sociales dans de nombreux pays européens ont été fortement présents dans les débats.

Le 4^{ème} FSE a permis un réel élargissement de la base géographique du mouvement altermondialiste avec une très forte présence de délégations venues de Turquie, des Balkans et des pays de l'Est, y compris la Russie.

Ce FSE a donné une place importante aux différents réseaux européens - projet de Charte de principes pour une autre Europe, éducation, santé, OMC/AGCS, antiguerre, Palestine, Amérique latine, No Vox, femmes etc. -, qui ont pu ainsi organiser leurs campagnes pour l'année à venir. A noter la création d'un réseau services publics qui a adopté une déclaration spécifique et un échéancier de réunions de travail et d'initiatives.

Plus que jamais donc, le FSE apparaît comme le lieu de rencontre et de convergence des différents mouvements sociaux.

L'assemblée des mouvements sociaux a regroupé 3000 personnes et un texte d'appel a permis de fixer les diverses échéances de mobilisation pour 2006-2007. Cette réunion a été organisée autour des différents réseaux et des campagnes débattues pendant les trois jours du Forum. Au-delà des échéances propres à chacun des réseaux, a été ainsi fixé un moment de convergences des luttes au mois de juin 2007 à l'occasion du Conseil européen et du G8 qui se tiendra en Allemagne à Rostock. Ses formes concrètes seront discutées lors des futures assemblées européennes.

Une assemblée européenne doit se tenir en septembre pour faire le bilan du FSE d'Athènes et envisager les suites. Elle déterminera notamment le lieu et la date du prochain FSE. Au-delà même de la question du rythme des forums européens et mondiaux, c'est la question de la fonction du FSE qu'il faudra discuter. Il faut sans nul doute renforcer sa capacité à élaborer des alternatives et à mettre en œuvre des mobilisations européennes de haut niveau, permettant une visibilité d'un mouvement social européen. Le FSE doit devenir un outil essentiel de la construction du mouvement altermondialiste européen.

"MICHELIN Roanne" : une lutte exemplaire

L'usine Michelin de Roanne (SUD majoritaire) est un site pilote (900 salariés) en ce qui concerne la mise en place de "nouvelles" organisations du travail, bouffeuses de vie et de santé. La dernière en date : les OR (Organisations Responsabilisantes) qui se traduisent par une intensification du travail. On demande aux agents de fabrication de prendre davantage de responsabilité mais il n'y a aucune compensation en terme de salaire et de qualification. Les objectifs ne sont plus réalisables avec la suppression annoncée de 46 postes.

C'est le ras le bol général. Les salariés décident de passer à l'action. Ils interdisent aux poids-lourds l'entrée et la sortie de l'usine et demandent l'ouverture de négociations sur les

salaires, les classifications, les conditions de travail et l'emploi.

Michelin affiche encore une fois son mépris des salariés et de leurs représentants. En guise de négociations, il saisit le tribunal et obtient une ordonnance sur requête déclarant l'illégalité de toute action interdisant l'entrée ou la sortie des camions sous peine d'une amende de 200 euros pour chaque effraction constatée.

Au bout du huitième jour de blocage, Michelin brandit l'arme du chômage technique. Les grévistes, par un vote démocratique, décident de lever le blocus. Les avancées obtenues sont certes en deçà des attentes mais une chose est sûre : des liens de solidarité se sont créés pendant ces huit jours. Et ça, c'est un gage pour l'avenir !

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 06 11 87 87 25

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail/Affaires sociales

(ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale
Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication :
Annick Coupé
Commission paritaire
et ISSN :
en cours
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)